

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DU TRAVAIL

#### Arrêté du 11 juillet 2019 portant approbation du cahier des charges « Expérimentation des entreprises adaptées de travail temporaire »

NOR : MTRD1920151A

La ministre du travail,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, notamment son article 79 ;

Vu le décret n° 2019-360 du 24 avril 2019 relatif à l'expérimentation des entreprises adaptées de travail temporaire portant modalités de mise en œuvre, de financement et d'évaluation,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Le cahier des charges de « l'expérimentation des entreprises adaptées de travail temporaire » est approuvé (1).

**Art. 2.** – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 11 juillet 2019.

MURIEL PÉNICAUD

---

(1) Le cahier des charges et ses annexes sont consultables à l'adresse suivante : [www.travail-emploi.gouv.fr](http://www.travail-emploi.gouv.fr).